

Au pied de la montagne

Le bulletin d'information officiel de l'arrondissement d'Outremont



HIVER 2016

UNE ANNÉE DE TRANSITION À OUTREMONT POUR LE DÉNEIGEMENT LES RUELLES SERONT DÉNEIGÉES

Les citoyens d'Outremont vont bénéficier cet hiver de services de déneigement comparables à ceux des années antérieures, ce qui comprend le déneigement de toutes les ruelles. Le plan de déneigement établi par l'arrondissement pour la saison 2015-2016 tient compte des normes fixées par la nouvelle Politique de déneigement de la Ville de Montréal, mais il comprend aussi des mesures visant à maintenir le niveau de ses services.

Il y aura tout de même des impacts pour les citoyens. La neige ne pourra plus être chargée ni évacuée des rues à la même fréquence. Il sera d'autant plus important pour les résidents d'adopter dès cet hiver de nouvelles habitudes comme de dégager leur entrée privée en soufflant ou en déposant le plus de neige sur leur propriété quand c'est possible.

PRIORITÉS ÉTABLIES PAR LA VILLE CENTRE

Jusqu'à l'hiver dernier, Outremont déneigeait d'abord les rues artérielles, puis les rues résidentielles. Les rues de l'arrondissement sont désormais classées en trois niveaux de priorité selon les critères de la Politique de déneigement de la Ville. Ce classement devra être appliqué à toutes les interventions : déblaiement, épandage de fondants et d'abrasifs et opération de chargement.

INFORMATION AUX CITOYENS

L'application pour téléphone intelligent INFO-Neige MTL sera disponible cet hiver à Outremont. Elle permettra de localiser une rue, de connaître l'avancement des opérations de chargement et de planifier le stationnement du véhicule.

Le remorquage de véhicules durant les opérations de déneigement est désormais sous la responsabilité du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM). Un véhicule remorqué durant une opération de chargement de la neige peut être repéré en effectuant une recherche dans l'application web Info-Remorquage : ville.montreal.qc.ca/remorquage

Les citoyens peuvent y inscrire le numéro de plaque ou l'endroit où se trouvait le véhicule avant son remorquage. Ils peuvent aussi appeler au 514 872-3777, un numéro dédié aux remorquages effectués uniquement durant les opérations de déneigement. Les citoyens peuvent aussi appeler le 311.

En tout temps durant l'année, les citoyens peuvent composer les numéros 514 280-2222 ou le 311 pour le suivi des véhicules remorqués ou déplacés sur le territoire d'Outremont.

LENDEMAIN DE TEMPÊTE AU DÉBUT DES ANNÉES 1970



À cette époque, le déneigement était effectué par les cols bleus de la Ville d'Outremont avec leur propre équipement.

L'inventaire de 1969 révèle que la Ville d'Outremont possédait six chenillettes Bombardier, cinq souffleuses Sicard, une niveleuse, trois chargeurs, sept épandeurs d'abrasifs ainsi que plusieurs camions et tracteurs.

Pour disposer de la neige, une fondeuse était employée afin de traiter et d'envoyer à l'égout plus de 500 tonnes de neige à l'heure. Gourmande en carburant, cette installation a été mise hors service au début des années 1980.

Le déneigement a progressivement été cédé à des entreprises privées à partir du milieu des années 1980.

Jean LeBlanc M.A., Archiviste

MOT DE LA MAIRESSE LA MI-TEMPS

Le mois de novembre a marqué la mi-temps du mandat que les Outremontais confiaient à leurs élues il y a deux ans. Des cinq femmes élues, Lucie Cardyn a été remplacée par Marie Potvin en cours de route et ce sont toujours cinq femmes qui voient aux intérêts de l'arrondissement.

Cinq femmes qui au cours des deux dernières années ont eu à prendre des décisions affectant la vie quotidienne de leurs concitoyens. Le pouvoir municipal, on le sait, est un pouvoir de proximité. En ce sens, vos élues locales ont à se pencher quotidiennement sur ce qui est susceptible d'améliorer les conditions de vie de la population outremontaise.

Suite page 3

VOUS POSSÉDEZ UN FOYER OU UN POÊLE À BOIS? IL DOIT ÊTRE DÉCLARÉ D'ICI LE 22 DÉCEMBRE



La Ville de Montréal a adopté le Règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation d'un combustible solide. Le chauffage au bois pollue. Dans les faits, la combustion du bois de chauffage constitue une source importante d'émission de particules fines (PM_{2,5}) à Montréal (39 %), tout juste derrière les transports (45 %). Il est l'une des principales causes de smog hivernal.

Le nouveau règlement interdit l'utilisation d'appareil à combustible solide durant les avertissements de smog, et ce, dès maintenant; il oblige les propriétaires de ces mêmes appareils à les déclarer au plus tard le 22 décembre 2015.

QU'EST-CE QU'UN APPAREIL À COMBUSTIBLE SOLIDE?

À titre d'exemple, les appareils à combustible solide sont des poêles, des fournaies, des chaudières, des foyers encastrés ou préfabriqués qui sont conçus pour brûler les bûches de bois ou toutes autres matières solides comme les bûches écologiques, les granules ou le charbon. Les foyers au gaz et les foyers électriques ne sont pas des appareils à combustible solide.

Vous avez des questions? Vous trouverez des réponses dans la foire aux questions disponible en ligne. Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse environnement@ville.montreal.qc.ca ou par téléphone au 514 280-4326.

Pour déclarer votre appareil, il suffit de remplir le formulaire de déclaration en ligne à l'adresse suivante :

ville.montreal.qc.ca/chauffageaubeis

NOUVEAU CHEF DE POLICE AU POSTE DE QUARTIER 24

Nouveau commandant du poste de quartier 24 du SPVM, Imad Sawaya a choisi de se joindre à l'équipe en toute connaissance de cause : « En effet, il s'agit davantage pour moi d'un retour aux sources puisque c'est ici que j'ai appris mon métier d'officier à titre de superviseur et de lieutenant en fonction supérieure, de 2005 à 2008 ».

Depuis son entrée en poste en juin dernier, le commandant Sawaya a eu l'occasion de discuter des préoccupations des partenaires et des citoyens dans le cadre d'une rencontre portant sur le plan d'action 2016 de l'équipe du PDQ 24. « Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont répondu à notre invitation et partagé leurs préoccupations et leurs idées. La rencontre a été enrichissante et nous guidera pour l'année 2016. »



Pour en savoir davantage sur les opérations et les activités du poste de quartier, consultez le microsite : www.spvm.qc.ca/fr/PDQ24

**EN RETARD
POUR VOS
EMPLETTES?**

**VOUS TROUVEREZ PRESQUE TOUT
À DEUX PAS DE CHEZ VOUS**

AVENUE BERNARD
avebernard.com

AVENUE LAURIER
laurierouest.com

AVENUE VAN HORNE
avenuevanhorne.ca

VOUS AVEZ UN PROJET D'AFFAIRES À OUTREMONT...

PME MTL Centre-Ville offre de l'accompagnement ainsi que différentes mesures de soutien financier aux entrepreneurs dans le cadre de projets de démarrage ou de développement des affaires.



Sous mandat de la Ville de Montréal, PME MTL Centre-Ville a pour mission de soutenir le développement économique local en favorisant l'émergence ou la croissance d'entreprises novatrices et à valeur ajoutée. Ses champs d'action portent tant sur les entreprises du secteur privé que celles de l'économie sociale.

Vous habitez Outremont ou votre entreprise y est installée, n'hésitez pas à faire appel au directeur – Services-conseils et financement de PME MTL Centre-Ville, M. Guy Bazinet, au 514 879-0555 poste 223 ou gbazinet@pmemtl.com



MOT DE LA MAIRESSE LA MI-TEMPS (SUITE)

Il peut arriver bien sûr qu'il y ait divergence de points de vue cependant, à titre de mairesse, je peux témoigner de la bonne foi et du dévouement de chacune de mes collègues. C'est pourquoi, à l'heure du bilan de mi-mandat, j'affirme avec fierté que le mieux-être des Outremontais a toujours été au centre de nos préoccupations.

Un contexte difficile dans le domaine des finances publiques, une rationalisation des ressources humaines, une réforme du financement des arrondissements dont il est encore difficile de mesurer tous les impacts à moyen et à long terme ont obligé vos élues à s'adonner à une réflexion en profondeur sur de nouvelles façons de faire dans un environnement en complète mutation.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Au cours des deux dernières années, notre arrondissement a malgré tout réussi à maintenir des services de qualité, s'est classé premier dans la récupération des matières organiques,

a servi d'exemple à d'autres arrondissements avec sa nouvelle réglementation du 30 km/h, a œuvré de concert avec la ville centre pour la mise sur les rails du colossal projet du site Outremont, a réfléchi à la meilleure façon de soutenir la revitalisation de ses trois artères commerciales et a soutenu une multitude de projets de nature à favoriser le vivre ensemble.

De nouveaux défis se profilent déjà à l'horizon. Le contexte mondial incite les décideurs, tous paliers confondus, à hisser leurs préoccupations relatives à l'environnement au premier rang. Outremont, qui a déjà opté pour le virage vert, entend bien s'inscrire dans un mouvement qui fera de l'un des plus beaux coins de Montréal un incontestable leader en matière de développement durable.

La mairesse d'arrondissement,



Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement
d'Outremont
T. 514 495-6220
mariecinq-mars@ville.montreal.qc.ca

Les membres du conseil d'arrondissement
vous offrent leurs meilleurs voeux pour
la période des fêtes et une bonne année 2016 !



Céline Forget
District Joseph-Beaubien
T. 514 495-7430
celine.forget@ville.montreal.qc.ca



Jacqueline Gremaud
District Jeanne-Sauvé
T. 514 495-6228
jacqueline.gremaud@ville.montreal.qc.ca



Mindy Pollak
District Claude-Ryan
T. 514 495-6230
mindy.pollak@ville.montreal.qc.ca



Marie Potvin
District Robert-Bourassa
T. 514 495-6248
marie.potvin@ville.montreal.qc.ca

NOUVELLE COLLECTE MENSUELLE POUR LES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION

Plus besoin de se rendre à la cour de voirie pour y déposer les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), ni d'ailleurs pour les objets encombrants non rembourrés. Depuis le 1^{er} décembre, les citoyens d'Outremont peuvent désormais profiter d'une nouvelle collecte mensuelle qui leur est dédiée.

La collecte a lieu tous les premiers mardis du mois entre 8 h et 16 h. Les encombrants et résidus CRD doivent être déposés entre 19 h la veille et 8 h le matin de la collecte, en bordure de la propriété de manière à ne pas obstruer le trottoir. S'il y a une ruelle derrière la résidence, les contenants de résidus et les encombrants doivent être déposés en bordure de la ruelle.

Les CRD sont les résidus tels que le bois, le gypse, la brique, l'asphalte, le béton, la pierre ou une cuvette de toilette. Les résidus doivent être déposés dans un sac, une boîte ou une poubelle de façon sécuritaire et leur poids ne doit pas excéder 25 kg par contenant. Les débris de construction ou de terrassement doivent être déposés dans des boîtes ou des contenants jetables.

Les pièces de bois doivent être débarrassées des clous, des vis, etc.

Les planches de bois doivent avoir une longueur maximale d'un mètre et être déposées de façon ordonnée. Aucune pièce ne doit dépasser un mètre cube et un maximum de deux mètres cubes de matériaux est ramassé au même endroit. Au-delà de ce volume, les citoyens doivent faire appel à un entrepreneur privé ou se rendre à la cour de voirie. Un tarif de 10 cents par kilogramme est applicable pour y disposer des résidus.

ENCOMBRANTS ACCEPTÉS / REFUSÉS

Les encombrants valorisables sont souvent des meubles en bois, en plastique ou en métal : tables, chaises, commodes, bibliothèques, armoires, laveuses, cuisinières, classeurs, etc.

Les encombrants rembourrés (non valorisables) et recouverts de tissu ou de cuir (fauteuils, divans, matelas, sommiers, etc.) ne sont pas acceptés et doivent être déposés durant la collecte des ordures ménagères. Les appareils contenant du gaz réfrigérant (climatiseurs, réfrigérateurs, congélateurs) ne sont pas acceptés non plus et doivent être disposés dans les écocentres comme c'est le cas présentement.

TROUSSE D'URGENCE DE BASE EN CAS DE SINISTRE MAJEUR

Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels et il faudra peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures.

EAU

- ☐ deux litres d'eau par personne et par jour (petites bouteilles qui se transportent facilement)
- ☐ il faut remplacer l'eau une fois l'an

ALIMENTS NON PÉRISSABLES

- ☐ nourriture en conserve, barres énergétiques et aliments déshydratés
- ☐ il faut remplacer les aliments une fois l'an

ARGENT COMPTANT

- ☐ billets en petites coupures
- ☐ monnaie pour téléphones payants
- ☐ ouvre-boîte manuel
- ☐ clés additionnelles (voiture et résidence)

ARTICLES POUR LES BESOINS PARTICULIERS

- ☐ médicaments d'ordonnance
- ☐ préparation pour nourrisson
- ☐ matériel pour les personnes handicapées
- ☐ trousse de premiers soins
- ☐ couvertures
- ☐ lampe de poche et piles de rechange
- ☐ radio à piles ou à manivelle (piles de rechange)

PLAN D'URGENCE

- ☐ mettez-en une copie dans votre trousse et vérifiez qu'il contient les coordonnées des personnes-ressources dans votre localité et à l'extérieur

Trouvez une façon de ranger votre trousse d'urgence qui permettra de l'emporter facilement, au besoin dans une valise sur roulettes ou un sac à dos. Consultez le site du gouvernement du Canada pour plus de renseignements :

preparez-vous.gc.ca

CALENDRIER ET HORAIRE DES COLLECTES À OUTREMONT

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
JANVIER						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31						

FÉVRIER		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29					

MARS			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31		

AVRIL						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30

MAI	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	14	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

JUN				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30		

COLLECTE DES SAPINS
Lieu de dépôt : En façade
Heures de dépôt : Entre 19 h la veille et 8 h le jour de la collecte

COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES
Lieu de dépôt : En ruelle
Heures de dépôt : Entre 5 h 30 et 8 h le jour de la collecte

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
(sauf secteur desservi par la collecte des résidus alimentaires les lundis)
Lieu de dépôt : En ruelle
Heures de dépôt : Entre 5 h 30 et 8 h le jour de la collecte

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES
Lieu de dépôt : En façade
Heures de dépôt : Entre 19 h la veille et 8 h le jour de la collecte

DISTRIBUTION DE COMPOST ET ÉCHANGE DE BOUTURES
Lieu : Cour de voirie, 1451, avenue Ducharme
Heures d'accueil : Entre 9 h et 14 h

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)
Matières et objets permis : RDD, matériel informatique et de télécommunications, électroménagers avec gaz réfrigérant, vêtements
Lieu : Cour de voirie, 1451, avenue Ducharme
Heures d'accueil : Entre 9 h et 17 h

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS
Lieu de dépôt : En façade
Heures de dépôt : Entre 19 h la veille et 8 h le jour de la collecte

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
JUILLET						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31						

AOÛT		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			

SEPTEMBRE					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

NOVEMBRE			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30			

DÉCEMBRE					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31

DEUX SEMAINES DE GRAND MÉNAGE
Lieu de dépôt : En ruelle
Heures de dépôt : Entre 5 h 30 et 8 h le jour de la collecte

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET RÉSIDUS CRD
Matières et objets permis : résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et objets encombrants non remboursés
Lieu de dépôt : En ruelle
Heures de dépôt : Entre 19 h la veille et 8 h le jour de la collecte

EXPOSITIONS À LA GAO HIVER ET PRINTEMPS 2016

La Galerie d'art d'Outremont (GAO) sera ouverte les 22 et 23 décembre, puis fermée du 24 décembre au 4 janvier inclusivement. Exceptionnellement, le premier vernissage de 2016 aura lieu un samedi, le 9 janvier, à 14 h.

GAO
GALERIE D'ART D'OUTREMONT

Marc Dulude	7 au 31 janvier
Carl Daoust	4 au 28 février
Philippe Chabot	3 au 27 mars
Gamoy/ Hadzihasanovic	31 mars au 24 avril
Vitaly Medvedovsky	28 avril au 22 mai
Aquarellistes	28 et 29 mai
Élèves de l'école Saint-Germain	1 ^{er} et 2 juin

La Galerie d'art d'Outremont (GAO) est située au 41, avenue Saint-Just



Manon Touchette et Laurent Bouchard, responsables de la GAO
Crédit photo : Guy L'Heureux



**THÉÂTRE
OUTREMONT**

Montréal

LE THÉÂTRE DE TOUS LES POSSIBLES



Fioritudes

Les plus grands succès de SERGE FIORI ainsi que l'intégrale de son dernier album. Avec Marie-Pierre Arthur, Alexandre Désilets, Antoine Gratton, Ian Kelly, Daniel Lavoie et Catherine Major.

15 jan., 20 h



Susie Arioli Spring

Une voix douce et chaude qu'elle fait planer sur des interprétations authentiques de mélodies de jazz.

11 fév., 20 h



DakhaBrakha

Découvrez ce groupe de musique d'Ukraine. Des voix envoûtantes qui résonneront longtemps après le baisser du rideau. Un must !

20 jan., 20 h



Collectif9 Volksmobiles

Collectif9, un ensemble vibrant pour une musique classique sans concession dans l'ambiance d'un concert de rock.

19 fév., 20 h

LES ENTRÉES
EN SCÈNE
LOTO-QUÉBEC



Montréal

RABAIS POUR 3 SPECTACLES ET PLUS
Info et billets
theatreoutremont.ca

Partenaire de saison
Desjardins
Coopérer pour créer l'avenir

Conseil des arts
et des lettres
Québec

Télé-Québec

Outremont

Outremont
www.journaloutremont.com

LA PRESSE

ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE ROBERT-BOURASSA

Les inscriptions sont requises pour toutes les activités. Inscrivez-vous au 514 495-6208

La bibliothèque Robert-Bourassa sera ouverte le 23 décembre (13 h à 21 h) et ensuite fermée les 24, 25, 26 décembre. Elle rouvrira le 27 décembre (10 h à 17 h) et du 28 au 30 décembre (13 h à 18 h). Elle sera à nouveau fermée les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier. La réouverture du dimanche 3 janvier marquera le retour à l'horaire régulier.

Bricolage et casse-tête de Noël	Pour tous (section jeunes et section adultes)	Jusqu'au 30 décembre, en tout temps
Atelier de jeux vidéo	Pour les 8 ans et plus avec la Maison des jeunes d'Outremont	Dès le 14 janvier (chaque jeudi de 16h à 17h)
Heure du conte des tout-petits	Pour les 0-3 ans avec Isabelle Michaud 2 groupes : 10h15 à 10h45 et 11h15 à 11h45	Samedis 16 janvier, 6 février, 12 mars, 9 avril et 14 mai
Matinée des aînés	Rencontre hebdomadaire (informatique, jeux de société, ateliers d'anglais avec l'école de langues Lingo...)	Du 19 janvier au 14 juin (chaque mardi entre 9h30 et 11h30)
Storytime & Craft	Pour les 3-7 ans (francophones apprenant l'anglais), avec l'école de langues Lingo	Samedi 23 janvier, 10h30 à 11h30
Concours de Saint-Valentin	Livrets d'activités pour les 0-13 ans	Du 23 janvier au 14 février, en tout temps
Atelier de marionnettes	Pour les 4-6 ans avec Casteliers	Samedis 30 janvier, 5 mars, 30 avril, 21 mai et 11 juin, 10h30 à 11h30
Heure du conte de la Saint-Valentin	Pour les 4 à 7 ans avec Isabelle Michaud	Samedi 13 février, 10h30 à 11h30
Deux concours Montréal joue	Un pour les 0-13 ans et un autre pour tous	Du 20 février au 6 mars, en tout temps
Station Défis Montréal joue	Pour les 6 à 12 ans, en accès libre	Du 20 février au 6 mars, en tout temps
Après-midi Défis Montréal joue	Pour les 6 à 12 ans avec Julie et Loïc	Samedi 20 février, 13h30 à 15h30
Atelier spécial de création de marionnettes	Pour les 7 à 10 ans avec Casteliers	Samedi 27 février, 10h30 à 11h30
Casse-tête en folie!	Pour les 6 à 12 ans avec Julie et Loïc	Samedi 27 février, 13h30 à 15h30
Concours de Pâques	Livrets d'activités pour les 0-13 ans	Du 5 au 26 mars, en tout temps
Heure du conte de Pâques	Pour les 4 à 7 ans avec Isabelle Michaud	Samedi 19 mars, 10h30 à 11h30
Remise du Prix du Club des Irrésistibles	Pour les membres du Club des Irrésistibles, avec Marie-Anne Poggi	Lundi 18 avril
Atelier scientifique Lunettes 3D	Pour les 8 à 12 ans avec les Scientifines	Samedi 2 avril, 10h30 à 11h30
Maisons en sucre : atelier de design et d'architecture	Pour les 7 à 10 ans avec Kumulus	Samedi 23 avril, 10h30 à 11h30
Soirée des ados	Pour les 10 à 14 ans avec la Maison des jeunes et l'Académie de danse d'Outremont	Vendredi 6 mai, 18h30 à 21h30

LA BIBLIOTHÈQUE ROBERT-BOURASSA EST SITUÉE AU 41, AVENUE SAINT-JUST

DATES IMPORTANTES

ASSEMBLÉES

Séances du conseil d'arrondissement

Salle du conseil, 530, avenue Davaar
Les lundis 11 janvier, 1^{er} février, 7 mars, 4 avril et 2 mai

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉATIVES

Vente de sapins de Noël

Kiosque à l'angle des avenues du Manoir et McEachran
Jusqu'au 24 décembre

Fête d'hiver (fête familiale)

Parc Saint-Viateur - structures gonflables, patinage, calèche, etc.
Dimanche 7 février

Vente de sirop d'érable

La Maison des Jeunes d'Outremont
530, avenue Querbes
Débute le 7 février

Chasse aux cocos

Parc Joyce
Chasse aux œufs de Pâques *Outremont en famille*
Dimanche 27 mars

**Voir les activités à la bibliothèque
et à la Galerie d'art aux pages 6 et 7**

COLLECTES

La collecte des ordures ménagères aura lieu comme d'habitude les jeudis 24 et 31 décembre. La collecte des sapins se fera le lundi 11 janvier. Pour les autres collectes, voir le calendrier 2016 à la page 5.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Coussins Croissants musique en famille, petite enfance

Théâtre Outremont –
croissants à 10h45 au Petit Outremont
spectacle à 11h à la grande salle
28 février, 20 mars et 24 avril

11^e Festival de Casteliers

Théâtre Outremont
spectacles de marionnettistes
2 au 6 mars

OUF! Festival

Parc Saint-Viateur
spectacles de marionnettistes
2 au 6 mars

Au parc les artistes

Pavillon du parc Saint-Viateur
27, 28 et 29 mai

INSCRIPTIONS AUX LOISIRS

CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL (CCI) ¹

Début des activités de loisirs d'hiver

Pour tous : 11 janvier

Inscription au camp d'été Parc Soleil

Priorité aux résidents d'Outremont, 10 au 25 mars

Inscription aux activités du printemps

Résidents d'Outremont : 14 mars
Pour tous : 21 mars

Début des activités de loisirs du printemps

Pour tous : 11 avril

¹ L'accueil de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social est situé au CCI, 999, avenue McEachran

Consultez la rubrique *À surveiller* du site Internet de l'arrondissement pour les mises à jour :
ville.montreal.qc.ca/outremont

